



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 12 août 2022  
Point de situation n°8 - J3 - 11h00

### FEUX DE FORETS : POINT SUR LES DEUX FEUX EN COURS

#### 1/ Secteur des communes de VESCLES et CERNON

Cette nuit, les équipes au sol sont intensément intervenues pour poursuivre les opérations d'extinctions, profitant du bénéfice des renforts aériens d'hier après-midi. Le feu n'est actuellement pas fixé et pourrait reprendre de la vitesse en fin de matinée du fait de l'augmentation des températures et des vents.

A 11h00, 500 hectares ont brûlé. 170 sapeurs-pompiers et 40 engins de lutte contre l'incendie sont mobilisés, ainsi qu'un dispositif de sécurisation de 30 gendarmes. L'accès à la commune de CERNON, évacuée depuis hier, reste strictement interdit. La population sera avisée de la possibilité de retour à domicile lorsque les conditions de sécurité seront réunies.

Ce matin, les deux hélicoptères bombardiers d'eau (HBE) continuent de renforcer l'action des sapeurs-pompiers au sol.

#### 2/ Secteur de CORNOD et VOSBLES-VALFIN

Le feu de végétation qui s'est déclaré sur le secteur des communes de Cornod et de Vosbles-Valfin est toujours fixé. Le bilan de 160 hectares brûlés n'a pas évolué. Un allègement des effectifs engagés sur ce feu est prévue dans la journée. 30 sapeurs-pompiers et 10 engins continuent d'être mobilisés sur ce feu, aidés d'agriculteurs, pour les opérations de surveillance, noyage et extinction des fumerolles résiduelles.

-----

Au total, 200 sapeurs-pompiers sont mobilisés actuellement, issus du SDIS du Jura et renforcés par les départements de l'Ain, de Côte d'Or, du Doubs, de la Haute-Marne, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône, de Marne, de Meuse, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Concernant la fumée dégagée sur la zone, il est recommandé de :

- modérer les efforts physiques intenses
- éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvant, ect...)
- limiter dans la mesure du possible l'aération du logement
- éviter le port de lentilles de contact en cas de gêne oculaire
- demander conseil à votre médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, ect...)

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40 / 42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Le centre opérationnel départemental reste activé en préfecture.

Afin de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers engagés, il est absolument nécessaire :

- de suivre les consignes des autorités sur place
- d'éviter les secteurs concernés
- de respecter les fermetures de routes, les fermetures de chemins, les déviations
- ne pas partir en randonnée
- de ne pas encombrer les lignes téléphoniques de secours

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.40 / 42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX